

Mairie de

**Info 15
JUN 2010**

☎ : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - E-mail : secretariat.meyrie@wanadoo.fr



Journal d'Informations Municipales

Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village sur le site : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30
Mardi : 16h00 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 11h30
Samedi : 8h30 à 10h30
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :
Mardi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Lundi : 16h30 à 19h00
Mercredi : 16h00 à 18h00
Vendredi : 16h30 à 18h00
Samedi : 10h30 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :
8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolas-Vermelle

- mercredi 9h à 12h - jeudi 14h à 18h
- Vendredi 14h à 18h - samedi 13h à 15h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI (astreinte) :

06.34.51.25.02.

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format Word sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

CONGES D ETE

A noter : Pas de permanence en Mairie le vendredi 13 et samedi 14 août 2010. Une permanence téléphonique sera assurée : composer le numéro de la mairie.

INFORMATION DE LA PREFECTURE

• UTILISATION DE L EAU SOUTERRAINE

Tout ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à usage domestique (moins de 1000 m3/an) doit obligatoirement être déclaré en mairie. Le décret du 2/07/2008, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, fixe cette obligation pour les ouvrages existants avant cette date, comme pour les projets (1 mois avant les travaux). Il précise en même temps le double enjeu visé :

- connaissance et préservation de la ressource en eau souterraine,
- protection du réseau public de distribution d'eau potable.

Cette déclaration ne se substitue pas à l'obligation légale, toujours en vigueur, de déclarer à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, les forages de plus de 10m.

Si vous êtes concernés, contactez-nous !

- **LE BRULAGE A L'AIR LIBRE DE VEGETAUX :**
gros émetteur de polluants !

Une contribution importante à la pollution atmosphérique :

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Une étude récente du réseau Atmo Rhône-Alpes a mis en avant les éléments suivants :

- un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel) ;
 - 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel ;
 - 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie la plus proche ;
- si tous les propriétaires d'un pavillon d'une agglomération de 400 000 habitants font un seul feu de ce type par an, ils contribuent à l'émission d'autant de dioxines et furanes que l'incinérateur qui brûle les déchets ménagers de cette agglomération pendant un an.

Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère :

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Il faut privilégier la valorisation par compostage :

- soit en compostant soi-même ses déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ;
- soit en apportant ses déchets verts à la déchetterie la plus proche ou en ayant recours à la collecte sélective lorsqu'un tel service est proposé par la collectivité.

AMBROISIE

rappel

« A comme Ambroisie »
« A comme Allergie »

A partir de la mi-juillet et jusqu'à la fin septembre, Meyrié et d'une manière plus générale, l'ensemble de notre territoire « Nord Isère » entre de nouveau, comme chaque année, dans une période de risque par rapport à l'ambrosie.

En effet en fin d'été le pollen d'ambrosie est le principal allergène.

Les arrêtés préfectoraux Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000 et N° 2009-2370 du 17 mars 2009 prescrivent la destruction de l'ambrosie.

Je vous souligne les points essentiels de ces arrêtés, consultables en mairie.

* Afin de juguler la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, ayants droits ou occupants à quel titre que ce soit, sont tenus :

- de prévenir la pousse des plants d'ambrosie
- de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire avant la pollinisation et avant le 1^{er} août, des interventions

supplémentaires peuvent être nécessaires en raison des phénomènes de repousse.

* L'obligation de lutte s'impose à tous, y compris aux exploitants du domaine public et aux agriculteurs ainsi qu'aux exploitants d'ouvrages linéaires de voies de communication.

* La prévention de la prolifération de l'ambrosie et son élimination sur toute terre rapportée, sur tout sol remué lors de chantiers, de travaux, est de la responsabilité du maître d'ouvrage.

Tout contrevenant aux dispositions des arrêtés sera passible de poursuite en application des dispositions du code de la Santé Publique.

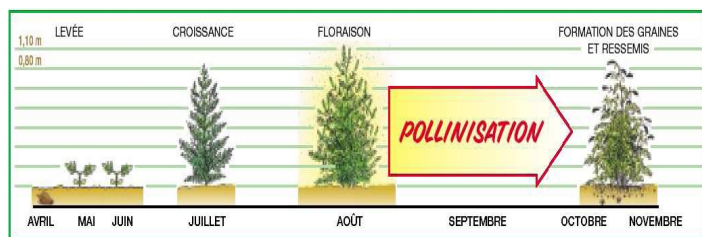
En outre, en cas de défaillance des occupants, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés en application des dispositions des articles L2212-1 et L 2212-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Les actions possibles pour limiter la prolifération de cette plante sont :

- l'arrachage manuel, technique exigeante en temps et en personnel, limitée pour les petites surfaces
- le fauchage, technique rapide et écologique, applicable pour diminuer la production de pollen et de graines. Dans le temps, deux actions de fauchages : avant pollinisation et fauchage tardif (début septembre) avant maturation des graines.

L'action de la commune de Meyrié respectera ce programme de fauchage.

Voir ci-dessous le cycle de développement de la plante :



Germmination et levée des graines sous l'effet de la température et de la lumière. La colonisation est rapide si le milieu est ouvert, grâce à la banque de graines contenue dans le sol.

Croissance végétative, chaque pied forme une touffe assez large et haute.

La plante atteint un grand développement et dépasse les cultures. Les hampes florales apparaissent à partir de juillet. Les fleurs mâles commencent à émettre du pollen en août.

La production de pollen est maximum en septembre (pic pollinique) puis décroît en se prolongeant jusqu'en octobre. Les fleurs femelles fécondées donnent des graines.

Les graines mûrissent et tombent sur le sol à proximité des pieds-mères. Les plantes meurent et disparaissent, mais les graines, en état de dormance (la germination est provisoirement inhibée), s'accumulent dans le sol et constituent une « banque » de graines qui assureront les futures générations.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, je vous invite à consulter le site internet : www.ambrosie.fr.

Patrice Guyot.

C.A.P.I.

Régie des eaux et de l'assainissement

La relève des compteurs d'eau sur notre commune commencera le 05 juillet 2010.

Merci de faciliter l'accès aux compteurs.

C.C.A.S.

RAPPEL :

BALADE CONTEE A LYON

le samedi 25 septembre 2010 (détail dans l'info 15 de mai) Départ 9H Retour à Meyrié vers 19h00

✂ -----

Balade contée à Lyon du 25 septembre 2010

Bon d'inscription à déposer en mairie au plus tard le 30 juin accompagné d'un chèque à l'ordre des **Joyeux Retraités**

NOM.....

Prénom.....

Meyriots de + de 65 ans 30€ x = €

Meyriots de - de 65 ans 45€ x = €

Personnes « extérieur » 60€ x = €

TOTAL €

MEDIATHEQUE CAPI

Journée des conteurs amateurs : franc succès pour les conteuses samedi 29 mai dernier, les nombreux adultes et enfants présents ont apprécié.

Prochains rendez-vous : contes le mercredi 16 juin à 17h00 et animation pour les tout-petits le mardi 22 juin à 11h00.

Rappel : la médiathèque est ouverte à tous. L'accès et la consultation ne nécessitent pas d'inscription.

Livre de recettes :

Les recettes arrivent. N'oubliez pas d'envoyer ou de venir déposer la votre, usager ou non de la médiathèque, avec ou sans photo. (Mail : mediatheque-meyrie@capi38.fr)

Nous n'avons pas de nombre limité de recettes et nous n'avons pas encore de doublons.

Atelier « abécédaire sur les plats et expressions gourmandes » :

Les enfants à partir de 8 ans sont invités à venir fabriquer un livre sur les plats et expressions gourmandes.

Il s'agira d'illustrer des expressions comme : avoir le melon, couper la poire en deux, c'est la fin des haricots...

Au programme : découpage, collage, montage, écriture, bonne humeur...

Du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet de 14h00 à 16h00.

Places limitées, renseignements et inscriptions à la médiathèque. Tel 04 37 03 12 21

GDF SUEZ

N° téléphone pour :

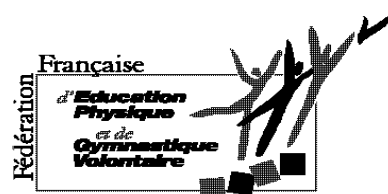
-Urgences gaz naturel : GrDF 0 800 47 33 33 (gratuit)

-Raccordement au gaz naturel : 0 810 224 000

-Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 ou www.dolcevita.gazdeFrance.fr

ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Vous propose pour la saison 2010 /2011 : **ACTI'MARCH'**

Un moyen fiable et pratique de mesurer, personnaliser et mieux développer les capacités physiques du pratiquant.

UN PAS VERS LA FORME



BILAN de L' ANNEE 2009/2010 :

27 personnes ont participé à l'activité ACTI'MARCH' sur MEYRIE. Suite aux résultats positifs obtenus en fin d'année par l'ensemble du groupe sur l'amélioration de la condition physique, la section de Gymnastique Volontaire de Meyrié souhaite développer cette activité.

5 bonnes raisons pour commencer ACTI'MARCH' :

- 1- Une activité physique régulière pour **prévenir l'ostéoporose, l'arthrose et la fonte musculaire.**
- 2- Un entraînement physique bien dosé pour baisser le rythme cardiaque, la pression artérielle et **diminuer les risques d'accident cardiovasculaire.**
- 3- L'activité physique pour stimuler le métabolisme et aider à **garder un poids stable.**
- 4- L'exercice pour favoriser une bonne irrigation du cerveau et la concentration, il permet **d'améliorer la tolérance au stress.**
- 5- Le plaisir de se retrouver dans un club pour **favoriser l'acquisition de nouvelles relations sociales**, même sur un programme individualisé.

Une marche dynamique de 20 à 45 mns sur terrain plat, accessible à tous et personnalisée suivant vos objectifs (forme, minceur, reprise d'activité physique)

COURS : (nombre de places est limité)

Mercredi de 9h à 10h

Mercredi de 10h à 11h

Vendredi de 16h15 à 17h 15

Vous êtes motivés et souhaitez vous pré- inscrire pour la rentrée :

TEL et RENSEIGNEMENTS : 0474283599 (M. SESTIER) ou 0474936047 (G. GUGLIELMI)

Autres infos...

PIQUE-NIQUE de fin d'année MERCREDI 23 JUIN 2010 (pour l'organisation, se renseigner pendant les cours).

COURS DE GYM : PRE-INSCRIPTIONS pour la rentrée, pendant les cours ou par tél.

Horaires des différents cours que nous proposons :

- Mercredi 19H15-20H15 «renf. musculaire, step, lia, enchaînements dansés, étirements» ☎ 04.74.28.15.04
- Jeudi 18H-19H «étirements» (pour le jeudi ☎ 04.37.03.12.68)
- Jeudi 19H-20H «étirements»
- Jeudi 20H-21H «renforcement musculaire, étirements»
- Vendredi 14H-15H «étirements» (vendredi ☎ 04.74.93.60.47)
- Vendredi 15H-16H «même cours que le mercredi»

STAGE D'ETE : du lundi 30 août au vendredi 3 septembre, animé par Martine, de **19H30 à 21H**
 Tarif : **20 €** Inscriptions **avant fin juin**, pendant les cours ou par tél. 04.74.28.35.99

COURS ENFANTS : 4 cours le mercredi après-midi, nbre de **places limité**, tél. M.SESTIER 04.74.28.35.99

DIVERS

EPICERIE ORELY

Attention !!!!!

L'épicerie sera **fermée le samedi 26 et dimanche 27** juin 2010.

Je vous remercie de votre compréhension.
Aurélie.

INTER-QUARTIERS 2010

Les jeux Interquartiers sont l'occasion de se rencontrer dans une ambiance conviviale. Alors Munissez vous de vos tambours et trompette, parez vous aux couleurs de votre quartier et Rendez vous le **4 Septembre 2010 à 13h30** sur la place pour descendre sur le lieu des exploits !!!

Les jeux allient dextérité, adresse. Alors n'oubliez pas de vous inscrire auprès des organisateurs de votre quartier. Les équipes sont constituées pour chaque jeu et mélangent des adultes, des ados ou des enfants suivant les jeux :

Le Jeu de l'oie, Le lancer de l'œuf, la course en brouette, le porteur d'eau, le tir à la corde, la rivière aux piranhas, la prise du château de la barre, les joutes, le rouleau de paille, la course en sac.

Quartier « Vert » :

- Michaël Gaudin
michael.gaudin@cegetel.net 04 74 93 10 19
- Pierre Barbisan
pierre.barbisan@free.fr 04 74 43 25 77

Quartier « Rouge » :

- Cédric Pionchon
cpionchon@hoopsleagues.com 06 71 21 54 90

Quartier « Blanc » :

- Pierre Thévenet
thevenet_pierre@yahoo.fr 04 74 28 33 33
- Mathieu Pinault
mathieu.pinault@club-internet.fr 04 74 93 08 69
- Sébastien Noyer
pitchouette2@wanadoo.fr 06 42 89 24 61
- Jean Daniel Coisne
jean-daniel.coisne@orange.fr 04 74 28 25 86

Quartier « Bleu » :

- Dominique de la Chanonie
dometclaire@free.fr 04 74 28 28 29

QUARTIER DE LA BARRE – quartier VERT

Cette année, nous avons 2 manifestations en Septembre, les Jeux inter quartiers et le repas du quartier. L'équipe d'organisation a pensé que cela était

trop, aussi elle a décidé de ne pas organiser de repas cette année et elle invite tous les habitants de La Barre à participer activement aux jeux inter quartiers. Nous ferons tout pour remporter le trophée cette année, qu'on se le dise !!!

- **INTER-QUARTIERS 2010 :**

(la Barre, Ressauton, vie du Château, vie du Gaillard côté château, vie du Vieux Chêne sud)

A tous les volontaires pour défendre notre couleur aux jeux inter-quartiers du 4 septembre 2010, une réunion en plein air aura lieu le 22 juin, à 20h30, au clos de la Barre, impasse Beloni-Janvier-Dupin, pour présenter les différents jeux et répartir les personnes entre ces jeux et l'arbitrage.

En cas d'absence le 22 juin, merci de laisser un message à Pierre Barbisan (pierre.barbisan@free.fr - 04 74 43 25 77) ou à Michaël Gaudin (michael.gaudin@cegetel.net - 04 74 93 10 19).

CONSERVATOIRE DU MACHINISME AGRICOLE

Le conservatoire du machinisme agricole remercie le club de football de Meyrié d'avoir pris la responsabilité de la buvette le **dimanche 20 juin 2010** au stade et Maison Prévert et invite les MEYRIOTS et leurs amis à assister au départ du **défilé de nos anciens compagnons, 50 tracteurs d'avant 1965, de 23 marques différentes.**

De 8h à 9h préparatif de départ

De 9h à 10h présentation des tracteurs agricoles et de leurs propriétaires, présentation de la commune de MEYRIE dans les années antérieures à 1965 (population rurale, dates significatives de l'aménagement, les corps de métiers, l'artisanat, les prestataires de service ...

10h départ du défilé sur LES EPARRES. Traversée de MEYRIE par la D59

Que cette manifestation vous soit un moment de souvenirs.

Le CMA

Fernand BOTTU

PETITES ANNONCES

- Céline, 21 ans, étudiante en nutrition et baby-sitter expérimentée, **veillera et s'occupera de vos enfants.** Contact : babymeyriots@yahoo.fr ou au **06.45.76.98.03**
- Pour **tondre votre pelouse** ou s'occuper de votre **animal**, je suis à votre disposition le soir, les week-

ends et les vacances scolaires. Guillaume **06.62.45.79.31**

- Fait **entretien Espace vert**, tonte, taille de haie, désherbage thermique. Débarrasse les déchets. Accepte CESU Tél. **04.74.28.14.04**
- Vends **différents meubles** : table, chaises, bahut+vaisselier. Si intéressé ou curieux, tél. au **06.32.11.99.89**
- Besoin de **soutien scolaire** ou d'une baby-sitter? Je suis disponible toute la semaine à partir de 17h15 et les week-ends. Contactez Lauriane, élève en terminale S européenne, au **04.74.43.82.51** ou au **06.78.76.98.53**
- **Babby sitter** : vos enfants passent un bon moment ! Pour garder vos enfants, appelez-moi au **04 74 28 08 58 ou 06 82 69 48 65**
Claire Hémerly – 17 ans
- Vends **OPEL Astra Cosmo 1.9 CDTI 120cv** - année 2005 - 117 000km - 1^{ère} main - Noire métallisée – clim. - régulateur de vitesse - intérieur semi-cuir - jante alu. Voiture non fumeur. 4 pneus neufs + 2 pneus neige 7 900 €
Tél. **06.10.09.16.03**
- A louer **Mobil-home** 6 places, 2 chambres+clac-clac : 450 € la semaine en pleine saison (juillet, août) après, tarif dégressif. Au Castelet, près de la Ciota, Six four, la Seyne/mer, à 25 minutes de Toulon et de Marseille. Tout confort. Reste la 1^{ère} semaine d'août et la 4^{ème} semaine de juillet de libre. Tél.:**06.61.57.90.93**
- Donne **chatons** mâles un roux et l'autre noir tigré beige. Ils sont très affectueux et propres. Ils auront deux mois au 14 juin. Nous contacter au **04.74.43.99.11.** famille Marillat/Diosse
- Vends :
 - **Lit** complet de 80/190 : bois rustique- sommier à lattes - matelas - **50€**
 - **Table basse** de salon - dorée et glace - 40X84X42 + 2 petites **50€**
 - **Meuble de rangement** - bois noir et métal - 3 rayons - 82X50X44 - **20€**
 - **Table basse** à roulettes - vernie acajou - h37x84X46 + 1 table haute - id - 68X70X45 LES 2 **20€**
 - **1 meuble range K7** vidéo et DVD - bois clair - H122X60X15 - **15€**
 - **1 table de cuisine** - 70X90X60 + 2 allonges - 2 chaises et 2 tabourets - **30€**
 - Vends : **4 pneus hiver** - excellent état - 185X55X15 - **150€**
Tél. 04 74 43 85 03 - 06 74 56 08 14

Formée par une école agréée par la fédération Française de massages bien-être (FFMBE)

Je vous propose **différents massages** pour éliminer nervosité, tension nerveuse et parvenir à un bon équilibre général.

Exemple :

- **Massage des jambes**
- **Massage délassant du dos**
- **Massage bien-être de tout le corps**

Si vous le souhaitez, je me déplace à votre domicile.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements. Hélène **06.64.19.99.70**